



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

**Compte rendu de la séance du
27 janvier 2026**

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

**PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le 27 janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures neuf, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du 7/11 deux mille vingt-six qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-12, L.2121-10 et R.2121-7.

Étaient présent. e. s :

Karine BARBAGLI, Dorine BREGMAN, Jimmy BERTHÉ, Jacques BOUTAULT, Amina BOURI, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Martine FIGUEROA, Luc FERRY Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Jean-Paul MAUREL, Yohann ROSZÉWITCH, Julien ROUET, Antoine SIGWALT, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Absent·e·s ayant donné pouvoir :

Audrey PULVAR à Boris JAMET-FOURNIER

Shirley WIRDEN, après son départ, à Luc FERRY

Raphaëlle RÉMY-LELEU à Amina BOURI

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de vingt-quatre membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, à 19 h 09.

Ordre du jour

COMMUNICATIONS

Communication relative à l'hébergement d'urgence

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2026 PC 01 Désignation du secrétaire de séance

2026 PC 02 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 9 décembre 2025

2026 PC 03 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au dans le square Jacques Bidault au 18, rue de la Lune (2^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « Les jardinières et jardiniers du 2^e »

2026 PC 04 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé 3, rue des Oiseaux (3^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « Les jardiniers du 3^e »

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2026 DSOL 2 24 subventions de fonctionnement pour le CASVP, 1 fondation, 1 SAS et 18 associations (1 377 592 euros) pour des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies. Conventions

2026 DSOL 12 11 subventions de fonctionnement (total 335 018 euros) et 6 Conventions Pluriannuelles d'Objectifs 2024-2026 pour des bagageries solidaires

2026 DAC 287 Apposition d'une plaque commémorative en souvenir de la prise du Central téléphonique « Archives », pendant la Libération de Paris, au 106-110, rue du Temple dans le 3^e arrondissement



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

PROJET DE DÉLIBÉRATION PROPRES

Adoption de la procédure d'urgence

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2026 DAC 8 Subvention (776 000 euros) et avenant 1 à convention avec l'association Maison de la Poésie (Paris Centre)

2026 DAC 13 Subventions (655 000 euros) en faveur de 2 projets de festivals et avenant 1 à convention de fonctionnement avec l'association La Place – centre culturel hip-hop (Paris Centre et 12^e)

2026 DAC 183 Subvention d'investissement (81 226 euros) à La Maison du geste et de l'image et convention (Paris Centre, 11^e et 12^e)

2026 DAC 11 Subvention (10 400 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18^e)

2026 DAC 16 Subventions (650 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18^e)

2026 DGRI 6 Subvention (9 380 euros) et convention tripartite avec la Fondation Cité internationale des arts pour l'accueil d'un résident ICORN (International Cities of Refuge Network) de la Ville de Paris

2026 DGRI 11 Convention de coproduction et coorganisation avec Contrasto de l'exposition « Rome, aujourd'hui. Visions d'une ville en transformation » sur les berges de Seine (Paris Centre)

2026 DGRI 12 Subventions (17 000 euros) et conventions avec 3 associations dans le cadre des célébrations du 70^e anniversaire du jumelage Paris-Rome

2026 DJS 4 Subventions (38 000 euros) à 6 associations sportives (dont 2 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (Paris Centre)

2026 DJS 73 Approbation du contrat de délégation de service public pour la gestion de la piscine Suzanne-Berlioux (Paris Centre) et autorisation donnée à la Maire de Paris de signer ledit contrat

2026 DJS 79 Convention d'occupation du domaine public avec Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe de Seine « Haropa Port » pour les trois sites de Baignade (12^e, 15^e et Paris Centre)



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

2026 DAE 29 Pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux d'Elogie-Siemp : garantie à hauteur de 50 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 17 648 485 €

2026 DASCO 2 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (32 010 euros), subventions d'équipement (2 108 100 euros) et subventions pour travaux (363 323 euros)

2026 DSIN 1 Convention de mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (DSIN et DASCO) et les Caisses des écoles - approbation signature

2026 DLH 1 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat

2026 DLH 12 Modifications de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Elogie-Siemp

2026 DPE 2 Collecte de literie en pied d'immeuble (Paris Centre, 5^e et 6^e). Prolongation de l'expérimentation et signature d'un avenant à la convention avec Ecomaison

2026 DSOL 5 subventions (20 000 €) à six associations pour leurs actions facilitant l'accès aux droits et participant au renforcement des actions de culture et de loisirs à destination des seniors parisiens

2026 DSOL 7 Signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Ville de Paris et les M2A (Maisons des Aînés et des Aidants). Participations au titre de l'année 2026 au titre des CLIC

2026 DLH 30 Attribution d'une aide en nature à l'association Protection Civile Paris Seine (PCPS) pour la mise à disposition de locaux situés 26, rue Saint-Roch - Paris 1^{er}

VŒUX

VPC 2026 01 Vœu déposé le groupe Paris en Commun relatif à la remise en chantier du projet de réaménagement de la station Saint-Paul (ligne 1)

VPC 2026 02 Vœu déposé Corine Faugeron relatif au rangement des drapeaux



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

QUESTION ORALE AU MAIRE DE PARIS CENTRE

QPC 2026 01 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Martine Figueroa, relatif aux mesures de régulation de la file d'attente devant le commerce « L'Appartement Sézane » – Paris 4

Ariel WEIL annonce les pouvoirs et les absences.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bonsoir, bienvenue à ce dernier conseil de Paris Centre de cette mandature, de la première mandature de Paris Centre, un petit peu d'émotion. C'est un conseil qui devrait être relativement rapide puisqu'il y a des délibérations techniques, nous avons un conseil un peu plus traditionnel, en tout cas, c'est le dernier. Pour fêter le dernier conseil de Paris Centre, j'ai convié tous les élus à un petit pot à la fin de ce conseil. Donc, rien pendant le conseil, pour vous motiver. Comme il y a un petit public très fidèle qui est là, si le public reste jusqu'au bout, il sera convié à nos côtés. J'espère être relativement rapide pour qu'on puisse passer un peu de temps à discuter.

COMMUNICATIONS

Communication relative à l'hébergement d'urgence

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Petite communication préalable avant ce conseil pour vous donner quelques indications et, bien sûr, je donnerai la parole à Shirley en sa qualité d'Adjointe en charge des solidarités et des affaires sociales. Petite information pour vous dire ce qui s'est passé. Vous avez sans doute eu un peu d'informations sur ce qui s'est passé depuis le début l'année, début janvier et la période de grand froid qu'on a traversée, du côté de l'hébergement d'urgence. Pour ceux qui n'auraient pas suivi, j'en ai dit quelques mots aux vœux, bien sûr vous étiez tous présents aux vœux. Vous le savez, dans les premiers jours de janvier, la préfecture de région, le préfet d'État, a déclenché le plan grand froid après de nombreuses sollicitations, c'est vrai, d'un certain nombre d'élus, dont ceux de la Ville de Paris.

Avec le plan grand froid, on a eu besoin de lieux pour mettre à l'abri des gens qui dormaient dehors. Nous avons répondu présents à la demande de la préfecture et de l'État relayés par la Ville et nous avons ouvert le Carreau du Temple juste en face de la mairie pour



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

mettre 300 lits. Ils cherchaient un lieu très grand où ils pourraient mettre beaucoup de lits, ils cherchaient 100, puis 200, finalement ce sont 300 lits qui se sont installés au Carreau du Temple dans les premiers jours de janvier.

Je voudrais d'abord remercier le Carreau du Temple, les membres de ce conseil d'administration dont certains siègent ici aussi, et sa Directrice d'avoir aussi rapidement pu agir, main dans la main avec l'État, il n'y a pas eu de débat entre État et Ville sur cette opération. Ce sont des familles d'une part et de jeunes hommes seuls, y compris des mineurs, en tout cas en demande de recours, qui se sont installés là. On est, je crois, collectivement solidaires, j'ai entendu de part et d'autre beaucoup de soutien à cette initiative. Elle s'est achevée par un nouveau dispositif, c'est la Halle des Blancs Manteaux qui avait eu un peu moins de 300 lits, plutôt 250 et on tourne autour d'à peu près 200 personnes, des familles, encore une fois avec une séparation pour que chacun puisse avoir, je ne vais pas dire d'intimité, ce serait vraiment un grand mot dans une Halle comme celle des Blancs Manteaux ou celle du Carreau du Temple, mais au moins la possibilité d'être un peu en famille.

Je salue aussi, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, le CASP, le Centre d'Action Sociale Protestant, qui est l'opérateur mandaté par la préfecture et qui travaille avec nous. Le CASP est très bien connu pour animer l'Oratoire dans le centre de Paris, et je veux dire à quel point on a bien travaillé avec eux.

Aujourd'hui, nous avons à peu près 200 personnes à la Halle des Blancs Manteaux, ce qui a évidemment des conséquences sur son utilisation habituelle, notamment toute la semaine dans les créneaux associatifs, beaucoup de sport et de culture. Je voudrais, là aussi, remercier les services de la mairie, les services de la Ville de Paris qui, à ma demande, ont pu en replacer une énorme partie, je crois qu'on est sur les créneaux scolaires quasiment à 100 % et les créneaux associatifs plutôt autour de 70 %, et expliquer aux habitants, j'ai compté sur les élus aussi pour relayer auprès des habitants. Les désagréments sont évidents pour les habitants et les membres des associations qui sont soit privés d'activités le temps que cela durera, soit relogés. J'ai noté une très grande solidarité des habitants et peut-être aussi Benoîte, en ta qualité d'Adjointe au sport, pour compléter mon propos.

Je finis juste sur cela, je remercie la Directrice de l'Académie du climat qui nous a accueillis, y compris pour les vœux aux agents la semaine dernière qui devaient être à la Halle des Blancs Manteaux et qui, sans grande perte pour qui que ce soit, se sont tenus dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie du 4^e arrondissement, elle est très grande, ainsi que pour la mise à disposition d'énormément de salles.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Bien sûr, on a hâte que la Halle des Blancs Manteaux retrouve un usage normal et que des solutions pérennes soient trouvées pour ces publics. Pour l'instant, nous n'avons pas de place, cela devrait continuer le temps que la préfecture et l'État travaillent avec la Ville pour que les gens soient mis à l'abri et courir jusqu'à la fin janvier.

J'en profite pour donner un tout petit mot avant de donner la parole à Shirley et à Benoîte pour compléter mon propos. Simplement pour dire que de manière corrélée, mais pas tout à fait liée, le public du campement qui était à Pont Marie a été largement mis à l'abri. Je tiens à dire que cette mise à l'abri, parce que j'ai vu passer beaucoup d'informations de toutes sortes, n'a pas été réalisée par l'État, elle a été réalisée par la Ville après de nombreux mois de multiples demandes, courriers, appels, réunions avec le préfet de région, de police. Malheureusement, cette mise à l'abri n'a pas pu être faite par l'État, je le regrette, elle a été faite par la Ville avec des gens qui sont partis pour certains à la Halle des Blancs Manteaux, et pour d'autres dans d'autres dispositifs. Cela nous a permis de faire des opérations qui avaient été reportées, normalement la replantation des ifs et des arbustes du jardin des Arts à cette station Pont Marie. Nous espérons que le public qui a pu être relogé provisoirement le sera de manière pérenne. Je voudrais remercier d'abord les services de la Ville, évidemment, le concours de tous les services qui nous aident à faire de ces situations inhumaines des situations un peu plus humaines.

Voilà ce que je voulais communiquer de manière très factuelle sur ce qui se passe en ce moment à la Halle des Blancs Manteaux. Peut-être Benoîte qui voulait compléter mon propos du point de vue des associations et peut-être Shirley.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Je voulais juste dire que c'est notre circonscription qui a pu reloger le plus, voire toutes les associations. Dans les autres arrondissements où les gymnases ont été réquisitionnés, les associations n'ont pas pu être relogées.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Shirley.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Merci, Monsieur le Maire. Je me joins à vos remerciements, en particulier aux services de la Ville tous confondus pour leur suivi qui relève de la dentelle, du cas par cas site par site avec des relances quasi quotidiennes auprès des services de l'État pour que les mises à l'abri puissent se faire et le fait que vous avez permis de mobiliser des lieux municipaux à disposition de ces opérations de mise à l'abri.

Je voudrais dire également la solidarité des habitantes et habitants de Paris Centre pour ces personnes mises à l'abri avec l'organisation de collectes, des jeux et des relais dans les écoles grâce à Karine, beaucoup de choses ont été mises en place pour pouvoir accompagner ces personnes. C'est aussi l'honneur et la fierté de Paris Centre que de poursuivre cette mission de solidarité.

Et puis aussi, le travail des associations qui n'ont pas simplement fait leur travail habituel, mais qui ont d'elles-mêmes pris l'initiative de renforcer leurs dispositifs de maraude, de distribution alimentaire, de protection hivernale et d'accueillir, par exemple dans le cadre de la Croix-Rouge, des sans-abris tard le soir en rendant leurs horaires plus extensibles à moyen court temps.

C'est vraiment un travail précieux, précaire comme toujours, mais qui fait en tout cas notre fierté dans des conditions pourtant bien difficiles et regrettables sur le fonctionnement qui relève quand même de l'artisanat, malheureusement. En tout cas, on y arrive et on fait attention en particulier aux plus vulnérables.

Je me joins donc à vos remerciements pour vous signaler cela. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley. C'était une communication, en principe il n'y a pas de commentaires, mais si... bien sûr.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Ce n'était pas un commentaire, Monsieur le Maire, c'était pour associer le groupe Écologiste à vos remerciements à l'égard des associations culturelles et associatives et de toutes les personnes du CASP et des agents qui ont participé à cette opération qui est une fierté pour les Parisiennes et les Parisiens du Centre. Je voulais vraiment le souligner au nom du



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

groupe. Et puis vous remercier aussi vous, Monsieur le Maire, parce que vous avez pris cette décision de solidarité et c'est bien de le souligner.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Sur certains sujets, j'espère qu'on a l'unanimité. Merci, Jacques, on est d'ailleurs de toute manière tous groupes confondus présents à la réouverture et l'inauguration du Café Reflet, je sais que Jacques BOUTAULT, ancien Maire du 2^e y a beaucoup participé, mais des élus de part et d'autre étaient présents. Puisque je salue le CASP, je voudrais aussi saluer le Centre Cerise et La Clairière.

J'ajoute un dernier mot pour dire que je suis souvent interpellé, à juste titre, sur la situation du boulevard Bourdon, qui d'ailleurs dépasse le seul boulevard Bourdon et s'étend dans tout le quartier de l'Arsenal, Sully, etc. Je le dis ici, nous avons énormément de demandes de mise à l'abri adressées au préfet de région. Il y a eu une petite mise à l'abri dont quasiment aucun habitant ne s'est aperçu, puisque le nombre de places fournies était insuffisant, cela a permis de mettre à l'abri une dizaine de personnes fin novembre, tout début décembre. Je continue ici et je pense pouvoir exprimer la demande générale de dignité, d'abord des publics à la rue, puis celle des habitants, et une mise à l'abri digne de ce nom pour les gens qui sont boulevard Bourdon depuis parfois presque deux ans, sinon plus.

Voilà ce qui termine cette communication.

Je vais vous dire quelques mots du calendrier de ce début d'année :

- Aujourd'hui, c'était la commémoration de la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, vous étiez nombreux à être là pour la cérémonie de la mairie avec la présence de trois écoles, suivie de la cérémonie au Mémorial de la Shoah et de beaucoup de cérémonies dans tout Paris. Je note de plus en plus des cérémonies dans chacune des écoles, Karine BARBAGLI a pu y être présente, ainsi que peut-être d'autres élus, nous avons pu en faire une avec d'autres écoles. Je note avec beaucoup de satisfaction que des Directeurs et Directrices des écoles se saisissent de ces moments de mémoire pour intéresser leurs élèves alors qu'on le sait, les témoins sont en train de disparaître.

Cela me permet de dire que nous avons un certain nombre de dates. Vous savez que nous avons prévu de faire l'inauguration du jardin qui sera plus tard appelé Ginette Kolinka. Je rappelle que tous les élus, tous les membres du conseil de Paris Centre, opposition comprise, sont évidemment invités à toutes ces inaugurations selon la typologie, et j'allais dire la topographie, des événements qui ne sont pas toujours pour tous publics pour des



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

raisons de sécurité ou d'exiguïté. Je le redis ici, vous avez des invitations, mais je voudrais que chacun ici se sente absolument associé à ces moments d'inauguration. Il y en aura d'ailleurs un pour la rue de Richelieu, je n'ai pas la date, on la communiquera très vite selon l'avancée des travaux.

- 9 et 10 février, le conseil de Paris qui suit ce conseil initialement prévu sur une journée aura lieu finalement sur deux jours ;
- 20 février, pour le Nouvel An, la cérémonie traditionnelle sur la place Pan Yuliang et le 22 février sur la place de la République, il y a évidemment d'autres cérémonies, y compris à l'Hôtel de Ville à d'autres dates, mais qui ne concernent pas spécifiquement le centre de Paris ;
- courant janvier, l'inauguration du jardin Monica Vitti et de l'allée Léa Massari, de même que la place Shimon Peres ;
- 16 février, je crois, je regarde Shirley WIRDEN, l'inauguration de la plaque Rémi Brissiaud.

Restez connectés, abonnez-vous, si vous ne l'êtes pas encore, à la lettre d'information de Paris Centre pour le public. Pour les élus, je vous encourage à vous abonner si vous ne l'avez pas encore fait, bien sûr, vous serez invités par la voie traditionnelle des messages Outlook.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2026 PC 01 Désignation du secrétaire de séance

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Dorine BREGMAN sur qui le sort tombe ce soir, s'il n'y a pas d'objection. Je n'en vois pas, personne contre, personne ne s'abstient. Voilà, c'est Dorine BREGMAN qui est donc secrétaire de séance.

Après vote à main levée, Dorine BREGMAN est désignée secrétaire de séance.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

2026 PC 02 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 9 décembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose également d'adopter le procès-verbal de la séance du mardi 9 décembre 2025. Est-ce qu'il y a des voix contre ? Des abstentions ? Je vous remercie, le procès-verbal de la séance est adopté à l'unanimité.

Après vote à main levée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des participants.

Avant de passer à des délibérations toutes parisiennes, nous avons les délibérations propres à Paris Centre. Les deux premières reviennent à Corine FAUGERON en sa qualité d'élue et de Conseillère de Paris en charge des espaces verts et de la biodiversité. C'est une bonne nouvelle, puisqu'elle concerne le potager des Oiseaux, le jardin des Oiseaux et une convention avec les jardiniers du 3^e. Corine, à toi.

2026 PC 03 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au dans le square Jacques Bidault au 18, rue de la Lune (2^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « Les jardinières et jardiniers du 2^e ».

2026 PC 04 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé 3, rue des Oiseaux (3^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « Les jardiniers du 3^e ».

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Merci, Monsieur le Maire. Bonjour à tous. Une bonne délibération qui termine une séquence difficile pour le potager des Oiseaux et ensuite c'est le potager de la Lune, deux jardins partagés qui ont été affectés par le ravalement des immeubles mitoyens qui ont vraiment abîmé tout ce qu'ils avaient commencé comme jardinage.

Les choses ont repris, et vraiment la nature pour ça est assez formidable, dès qu'on la laisse tout petit peu tranquille, elle est présente et reprend des couleurs.

Pour que ces jardins partagés continuent à vivre, il faut que l'on vote le fait de mettre à disposition le terrain en conseil d'arrondissement et ensuite, les responsables des jardins viendront signer la convention avec le Maire et Main Verte, qui est une sous partie de la Direction des espaces verts.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

La première délibération est la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé situé au square Bidault, donc ce n'est pas le potager des Oiseaux, c'est le potager de la Lune dans le 2^e arrondissement. Pour ceux qui n'y sont jamais allés, je vous conseille vraiment d'aller voir le square Bidault, le potager de la Lune et ce petit coin qui est comme un petit coin de paradis, surtout que dans notre Marais, tout est plat et que là, on est en haut d'une colline, donc on se rapproche de la Lune et c'est formidable.

Donc, je vous remercie de bien vouloir voter d'abord cette première délibération, la PC 03.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Corine, pardon, j'avais la 04 et la 03 dans le désordre, peut-être qu'on peut les voter ensemble, si tu veux présenter aussi celle qui concerne le potager des Oiseaux.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

On va les voter ensemble. La deuxième, le potager des Oiseaux est rue des Oiseaux, juste à côté d'ici, derrière le marché des Enfants Rouges. C'est le premier jardin partagé de Paris Centre ouvert en 2004. Il s'est arrêté de fonctionner pendant 5 ans pendant la grande période du ravalement et de la restauration de l'immeuble mitoyen, ce qui a été très compliqué.

Ce jardin est reparti grâce à la nature et à l'équipe du potager des Oiseaux qui est à nouveau vivante, présente et fait fleurir tout ce jardin.

Je vous remercie de voter la PC 03 pour le jardin de la Lune et la PC 04 pour le potager des Oiseaux.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Corine. On a 8 jardins partagés dans tout Paris Centre, mais cette convention porte sur les deux. J'ai remarqué une anomalie qui aurait dû te préoccuper, Corine. Les jardinières et les jardiniers du 2^e, mais il y a les jardiniers du 3^e, je pense qu'il faudrait peut-être qu'ils adoptent la même nomenclature. Je plaisante, bien sûr. Il y a beaucoup de femmes.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

C'est une histoire plus ancienne et l'association a été déposée juste pour les jardiniers du 3^e. Ce n'est pas vrai dans le 2^e et les jardinières sont arrivées comme dans le 4^e.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Dans le 3^e, il y a beaucoup de jardinières.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

De toute façon, dans les 8 jardins partagés, il y a 80 % de jardinières et 20 % de jardiniers.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Absolument. Le potager des Oiseaux est aussi une belle réouverture après des histoires de travaux extrêmement longues et compliquées suivies de près par Gauthier sur la partie urbanisme. C'est donc une très bonne nouvelle.

Je vous propose de voter ces deux délibérations propres à la mairie de Paris Centre. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Cela nous permet de passer à la partie du conseil qui prévote, qui examine pour délibération, pour avis, les délibérations qui seront ensuite discutées et votées au conseil de Paris la semaine prochaine ou dans deux semaines.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On commence par les affaires sociales. Tout à l'heure, avec Shirley, on a dit à quel point le tissu associatif et était clef pour la politique sociale et solidaire, c'est le cas avec ces conventions qui concernent des établissements et des institutions extrêmement importantes pour notre politique sociale. Je laisse Shirley les présenter, peut-être toutes les deux, DSOL 2 et 12.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

2026 DSOL 2 24 subventions de fonctionnement pour le CASVP, 1 fondation, 1 SAS et 18 associations (1 377 592 euros) pour des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies. Conventions

2026 DSOL 12 11 subventions de fonctionnement (total 335 018 euros) et 6 Conventions Pluriannuelles d'Objectifs 2024-2026 pour des bagageries solidaires

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, ces délibérations portent sur des actions d'aide alimentaire auprès des personnes et des familles démunies et sur les conventions pluriannuelles et subventions de fonctionnement pour des bagageries solidaires, toutes les deux pour un montant total de 712 610 €.

La DSOL 2 porte sur l'aide alimentaire et concerne pour Paris Centre spécifiquement le soutien à la Croix Rouge dans le 4^e avec une subvention de 10 000 € pour le fonctionnement de son épicerie sociale et solidaire dont la file active est au maximum et qui accueille de nombreuses familles sur fléchage de la Maison des Solidarités, on suit beaucoup de familles monoparentales, notamment, et qui fonctionne à plein. D'ailleurs, des dons peuvent être faits à cette épicerie qui a parfois du mal à renouveler son stock de denrées.

La DSOL 12 vise à soutenir le fonctionnement des bagageries solidaires. À Paris Centre, elle concerne la bagagerie des Halles dans le 1^{er} arrondissement par l'association Mains Libres pour une subvention de 62 650 €. Cette bagagerie est en lien avec les maraudes d'Emmaüs Solidarité, l'association Aux captifs, la libération avec lesquelles nous travaillons étroitement.

Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley, 4 belles associations clefs pour notre politique de maillage.

Je vous propose de voter ensemble ces deux délibérations s'il n'y a pas d'objection, DSOL 2 et DSOL 12. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Benoît LARDY quitte la séance à 19 h 28.

On a perdu Benoîte LARDY qui est allée lancer, bien sûr, De la Culture avant toute chose, vous avez vu l'arrivée du public massivement pour le concert de ce soir. Je n'ai pas eu le temps, comme on avait conseil, de regarder ce que c'était. Je rappelle au public que si à un moment donné cela vous paraît long, vous pouvez aller de l'autre côté, il y a un concert. On va peut-être attendre Benoîte et revenir sur les délibérations qui concernent la culture dans un instant quand elle sera de retour.

Je vous propose de passer directement à la délibération qui ne la concerne pas, on va sauter de nombreuses délibérations, en réalité. La prochaine sera peut-être la 287, Yohann, qui concerne la plaque de mémoire sur le Central des Archives. Je te laisse la présenter. Je vous propose de passer à la DAC 287 directement, on reviendra en arrière ensuite pour Benoîte LARDY.

2026 DAC 287 Apposition d'une plaque commémorative en souvenir de la prise du Central téléphonique « Archives », pendant la Libération de Paris, au 106-110, rue du Temple dans le 3^e arrondissement

Yohann ROSZEWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Cela reste les affaires culturelles. Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues, cher public. Effectivement, cette délibération concerne l'apposition d'une plaque commémorative en souvenir de la prise du Central téléphonique « Archives » pendant la Libération de Paris au 106-110, rue du Temple dans le 3^e arrondissement.

Très brièvement, un tout petit historique. Le 25 août 1944 au matin, un automitrailleur allemand entre dans le Central téléphonique situé entre la rue des Archives et la rue du Temple avec 31 soldats et un officier. Le contrôle du Central est particulièrement important dans la mesure où il assure les communications téléphoniques à distance. Tout de suite, les Forces Françaises de l'Intérieur ripostent souhaitant éviter tout sabotage des installations et les forces d'occupation se retranchent dans le bâtiment du 3^e arrondissement et donc au cœur des combats, notamment autour de la mairie et du square du Temple.

Benoît LARDY revient en séance à 19 h 31.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Des policiers et gendarmes viennent tout de même en renfort, les forces d'occupation, quant à elles, minent le bâtiment. L'assaut du Central est donné et l'objectif atteint, les soldats ennemis sont faits prisonniers et sous le contrôle des hommes du Génie et du spécialiste venu de la préfecture de police, l'édifice est déminé.

Afin de rendre hommage à cet épisode de la Libération de Paris, il a été proposé qu'une plaque commémorative soit apposée au 106-110, rue du Temple. Je vous lis le texte qui sera sur la plaque :

« Ici se trouvait le Central téléphonique "Archives", œuvre de l'architecte François Le Cœur. Enjeu stratégique pour les communications, il fut occupé et miné par l'occupant allemand et libéré le 25 août 1944 par les Parisiens insurgés, les F.F.I., le capitaine Dronne et la 2^e DB du général Leclerc. »

Je vous demande d'en délibérer. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Yohann. C'est une histoire que je connaissais assez mal, très peu connue, qui engage le capitaine Dronne qui est connu pour être entré avec les combattants de la Nueve et avoir libéré Paris en entrant dès le 24 août. Peut-être que d'ailleurs, ce serait une suggestion pour la prochaine commémoration de la Libération de Paris que d'aller pour la pose de la plaque, l'apposer ou d'aller y rendre hommage, d'autant que l'adjudant Henri Caron y est mort dans les combats assez acharnés qui ont fait rage dans les petites rues du Marais. En tout cas, c'est un très beau moment d'histoire qui a été éclairé par cette délibération.

Je vous propose qu'on vote la délibération des affaires culturelles 287. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

PROJET DE DÉLIBÉRATION PROPRES

Adoption de la procédure d'urgence

Avant de donner la parole à Benoîte pour présenter les autres délibérations qui portent sur les affaires culturelles et aussi une qui concerne les relations internationales, j'ai oublié de faire voter la procédure d'urgence que je crois, on aura voté à peu près à toutes les séances



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

du conseil. J'en suis bien navré, mais à chaque fois il arrive que nous ayons des délibérations hors délai et cela nous oblige à voter cette procédure.

Je ne sais pas exactement quelles délibérations sont concernées, mais si vous êtes d'accord, je vous propose de voter pour l'inscription à l'ordre du jour le débat sur les délibérations arrivées hors délai.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On pourra donc délibérer sur quelques délibérations, je ne sais même plus lesquelles, on le verra tout à l'heure.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose, Benoîte ayant lancé le concert De la Culture avant toute chose, de peut-être nous dire d'abord de quel concert il s'agit.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Il s'agit d'une opérette d'Offenbach, *La chatte métamorphosée en femme*. Il y a beaucoup de monde, on va peut-être fermer les portes.

J'en ai profité pour dire qu'il y avait quand même des élections municipales, je n'ai pas dit pour qui il fallait voter, évidemment...

Rires.

... mais j'ai dit qu'il y avait deux tours et que l'on recrutait des bénévoles, je le dis à chaque fois.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

2026 DAC 8 Subvention (776 000 euros) et avenant 1 à convention avec l'association Maison de la Poésie (Paris Centre)

2026 DAC 13 Subventions (655 000 euros) en faveur de 2 projets de festivals et avenant 1 à convention de fonctionnement avec l'association La Place – centre culturel hip-hop (Paris Centre et 12^e)

2026 DAC 183 Subvention d'investissement (81 226 euros) à La Maison du geste et de l'image et convention (Paris Centre, 11^e et 12^e)

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Je propose, Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs de vous présenter d'abord les DAC 8, 13 et 183 parce qu'il s'agit dans les trois cas de budget de fonctionnement, de subventions et de deuxième acompte pour la Maison de la Poésie, DAC 8 ; pour La Place, il s'agit d'un complément de subventions de fonctionnement ; pour Maison du geste et de l'image, il s'agit de travaux d'équipement.

Tout d'abord, la DAC 8, Maison de la Poésie. C'est un deuxième acompte qu'on nous propose de verser pour une subvention de fonctionnement de 194 000 €, le premier était de 582 000 €, donc 776 000 € ont déjà été attribués, il restera ensuite à définir le solde.

Pour La Place, c'est en fait un complément de subventions de fonctionnement pour l'événement qui se déroule depuis une année avant les Jeux olympiques qui s'appelle Playin'Paris et qui associe la culture et le sport. Beaucoup de réussite avec du basket et des événements culturels. C'est un complément de subventions de fonctionnement de 15 000 €, c'est la DAC 13.

La DAC 183 pour la Maison du geste et de l'image. Il s'agit de beaucoup de travaux et d'équipements à réaliser pour un montant de 81 226 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et voter en faveur de ces trois subventions.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. Ce sont donc les 8, 13 et 183. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Non. Je vous propose donc de voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Il y a des non-prises de part au vote.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pardon, au moment où je me disais qu'il avait quand même des gens qui siégeaient dans ces conseils d'administration, des élus. Alors pardon, elles sont votées à l'unanimité moins ceux qui ne prennent pas part au vote.

Donc, deux pour la DAC 13.

Pour la DAC 8, il s'agissait de la Maison de la Poésie et pour la DAC 183, c'est la Maison du geste et de l'image, deux non prise de part au vote.

Pour le reste, sont adoptées à l'unanimité de ceux qui ont participé au vote, on prendra le relevé des participations et des non-participations.

Après vote à main levée, les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Je laisse Benoîte poursuivre si elle souhaite des regroupements de délibération, mais il y aura DGRI 6 aussi.

2026 DAC 11 Subvention (10 400 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18^e)

2026 DAC 16 Subventions (650 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18^e)

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

À présent, je vous propose de parler de l'association du Théâtre de la Ville pour deux subventions au titre de 2026. Je sais qu'on en a voté au cours du conseil de novembre 2025, là, il s'agit bien de 2026.

La première, la DAC 11, est un acompte intermédiaire, c'est-à-dire le deuxième acompte à hauteur de 3 900 000 € avant de déterminer le montant total de la subvention et donc le solde qui sera à voter plus tard au cours de l'année 2026. Le montant déjà atteint avec les



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

deux acomptes est de 10 400 000 €. Là, on nous demande de bien vouloir donner notre avis sur le deuxième acompte, qui est donc un acompte intermédiaire de 3 900 000 €.

La deuxième, qui concerne toujours le Théâtre de la Ville, concerne le Festival des places ainsi que l'Académie de Théâtre. Il est proposé de soutenir l'édition 2026 du Festival des places à hauteur de 500 000 € et l'édition 2026 de l'Académie de Théâtre à hauteur de 150 000 €.

Je vous demande de bien vouloir délibérer et voter ces deux délibérations.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. Sur l'une et sur l'autre, est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Il n'y en a pas.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

On peut y avoir des membres du conseil d'administration du Théâtre de la Ville.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je ne crois pas. Peut-être Véronique, je ne crois pas qu'il y en ait. Raphaëlle siège au Théâtre de la Ville ?

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Il me semble qu'elle est au Théâtre de la Ville.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On vérifie et elle ne prendra pas part au vote si c'est le cas.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Je crois, Benoîte, qu'il en reste au moins une encore.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

**2026 DGRI 6 Subvention (9 380 euros) et convention tripartite avec la
Fondation Cité internationale des arts pour l'accueil d'un résident ICORN
(International Cities of Refuge Network) de la Ville de Paris**

**Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux
Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

Maintenant, il s'agit d'une première délibération de la Direction générale des relations internationales, DGRI qui concerne une convention à signer et une subvention de 9 380 € à signer avec la Fondation Cité internationale des arts pour l'accueil d'un résident, en l'occurrence d'une résidente, ICORN, le réseau international des villes refuges, je le dis en français.

La Ville de Paris s'est engagée à faire partie de ces villes refuges depuis 2011 au sein d'un réseau qui s'appelle ICORN et accueille à ce titre tous les deux ans en moyenne au sein de la Cité internationale des arts un ou une artiste écrivain ou journaliste empêché d'exercer son activité dans son pays d'origine.

Cette année, l'artiste choisie est une artiste iranienne de 38 ans, Naghmeh NAMICHEMAZI, diplômée de l'université de Téhéran et spécialisée en théâtre de marionnettes, dont le travail traite en particulier des droits des femmes et de l'égalité des sexes.

La DGRI s'engage à verser une subvention de 9 380 € à la CIA afin de faciliter l'accueil de cette artiste, ce qui lui permet de payer son loyer, etc.

Je vous demande de bien vouloir voter en faveur de cette subvention et pour cette artiste iranienne.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, c'est vrai que dans le contexte, cela fait bizarre quand on parle de la CIA pour une artiste iranienne, mais je rappelle que c'est la Cité Internationale des Arts. Cela permet, avec ton explication, de jeter un éclairage sur les situations très diverses et compliquées des artistes qui sont accueillis à la Cité Internationale des Arts puisque, selon les pays, ce n'est pas la même procédure de désignation de financement. En tout cas, je crois qu'on sera tous très fiers autour de la table de financer la bourse pour une artiste iranienne, au moins une qui ne sera pas tuée par le régime.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Oui.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je pense qu'on va tous voter unanimement cette délibération, je la mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité et je crois que l'on peut s'en réjouir.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On continue, on poursuit avec des affaires qui concernent les relations internationales de la Ville.

2026 DGRI 11 Convention de coproduction et coorganisation avec Contrasto de l'exposition « Rome, aujourd'hui. Visions d'une ville en transformation » sur les berges de Seine (Paris Centre)

2026 DGRI 12 Subventions (17 000 euros) et conventions avec 3 associations dans le cadre des célébrations du 70^e anniversaire du jumelage Paris-Rome

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Cela concerne plutôt le jumelage avec Rome. Vous savez que Paris et Rome sont jumelées depuis 1971, je crois, et qu'un certain nombre d'événements vont avoir lieu. On recevait déjà des films les années précédentes, et cette année, dans le cadre du 70^e anniversaire, j'ai dit 71, je me suis trompée, du jumelage entre Paris et Rome, une exposition sera composée de 27 panneaux sur les berges de la Seine du 26 janvier au 26 février, là c'est pour l'hiver. C'est la première délibération pour un montant que je n'ai pas. C'est une convention de coproduction dont le montant n'est pas encore déterminé ou n'existe pas.

La deuxième est l'attribution à 3 associations qui proposent des événements dans le cadre du 70^e anniversaire du jumelage. Un seul des événements aura lieu ici dans Paris Centre, c'est la 11^e édition du festival ITALISSIMO, festival de littérature et de culture italienne, qui mettra en avant le dialogue entre artistes et œuvres des deux capitales. Il est proposé pour ces événements une subvention de 5 000 €.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Je suis désolée, je connais moins bien ces événements parce que je les découvre pratiquement en même temps que vous.

Je vous prie de bien vouloir donner votre avis, et plutôt favorable, sur ces événements.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Tout à l'heure j'ai évoqué, je ne sais plus si j'ai donné la date, dans le cadre du jumelage avec Rome l'inauguration de l'allée Léa Massari dans le jardin Monica Vitti, qui aura lieu en principe le vendredi 30 janvier. Je cherchais le nom du festival moi aussi, j'ai une perte de mémoire.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

La première subvention, pardon, était de 9 380 €, je ne la trouvais pas.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Voilà, et la deuxième est un ensemble de subventions pour 17 000 €. Oui, Corine.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Cela n'intéresse personne.

Rires.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Non, il faut absolument préciser le montant des subventions que l'on vote, elles ne sont pas énormes, mais...

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je voulais juste ajouter qu'il y avait quelque chose de particulier dans ce jumelage entre Paris et Rome : c'est un jumelage exclusif. Paris n'est jumelée avec aucune autre ville et Rome n'est jumelée avec aucune autre ville.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Voilà, selon l'adage « *Seule Paris est digne de Rome, seule Rome est digne de Paris* ».



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Voilà, donc je trouvais cela assez joli.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Je suis la proposition d'un vote groupé, si personne n'a d'objection. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Je poursuis avec Benoîte toujours, mais cette fois-ci, c'est dans sa casquette d'adjointe à la culture physique, et donc le sport avec, je crois, la DJS 4, qui concerne les associations sportives.

2026 DJS 4 Subventions (38 000 euros) à 6 associations sportives (dont 2 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (Paris Centre)

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Voilà, les subventions pour les associations sportives, les conventions pluriannuelles d'objectifs. Ce sont des associations un peu particulières, puisqu'elles sont appelées à rendre davantage de comptes sur ce qu'elles font et elles sont en même temps très utiles et considérées comme étant les plus utiles pour le sport de proximité.

C'est une partie de ces associations, parmi lesquelles le Cercle du Marais avec 9 000 € et Tous en scène avec 4 500 €. C'est la première partie parce que certaines associations n'ont pas complètement rempli leur dossier et ne pourront donc passer en conseil qu'en 2026, notamment pour Paris Sport et Culture et Viking.

Il y a l'Association du Centre de Paris, c'est le football, subventionnée pour 22 500 € ; NRGY 2000, qui est une association plutôt destinée aux seniors pour 500 € ; Paris Bungy, la marche pour 500 € ; Association Sportive du lycée Turgot pour 1 000 €.

Celles qui ne sont pas subventionnées sont celles qui n'ont pas déposé de demande.

Je vous prie de bien vouloir approuver cette attribution de subventions pour ces Associations Sportives.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. Comme tu m'as regardé, je précise que je ne suis plus membre du Cercle du Marais, je l'ai été longtemps, j'en profite pour un petit hommage, mais je pourrais voter cette délibération.

C'était la DJS 4. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons avec le sport et la convention de la DSP, la délégation de service public avec la plus grande piscine de France, la plus fréquentée, en tout cas, je crois, la piscine Suzanne Berlioux aux Halles.

2026 DJS 73 Approbation du contrat de délégation de service public pour la gestion de la piscine Suzanne Berlioux (Paris Centre) et autorisation donnée à la Maire de Paris de signer ledit contrat

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Il s'agit d'approuver le contrat de délégation de service public pour la gestion de la piscine Suzanne Berlioux et donner autorisation à la mairie de Paris de signer ledit contrat.

En fait, cette délégation a été remise en cause, puisque c'était la fin, il y a donc eu un appel à projets auquel ont répondu 4 sociétés qu'on n'a pas pu retenir parce qu'elles n'étaient pas assez solides, notamment sur le plan financier. Il s'agissait de Vert Marine, Prestalis, S-PASS et Intercota. La commission a sélectionné la même que celle qui est actuellement délégataire, donc S-PASS.

Il faut dire, et je l'avais signalé en 2025, que lors de l'appel à projets une condition supplémentaire avait été ajoutée, il s'agissait de faire payer l'eau au prestataire. C'est aussi, à mon avis, une des raisons pour lesquelles il n'y avait pas trop le choix dans les délégataires, parce que cela coûte cher et qu'il va falloir avoir les reins solides.

Donc, la société retenue est S-PASS, vous connaissez les détails, c'est une piscine très fréquentée avec de très larges ouvertures, il y a donc un coût énorme parce que cela demande des agents et des maîtres-nageurs, c'est la raison pour laquelle ce n'est pas la Ville qui peut la gérer.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Je vous demande de bien vouloir accorder à la Maire la possibilité de signer cette convention.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. On a de la chance, on a deux piscines, puisqu'on en a une gérée en régie en direct, c'est la piscine Saint-Merri Marie-Marving. Martine.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je me permets juste, pour cette délégation, il y a quand même des habitants qui disent que l'eau est froide le plus souvent. La propreté s'est améliorée, mais n'est pas encore parfaite, c'est ce qu'on m'a envoyé, les casiers sont souvent inopérants, l'accueil s'est amélioré, mais la température de l'eau reste inférieure à d'autres piscines.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

À combien ?

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Non, pas de chiffres !

Rires.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Comme je me baigne à 13 °C, il n'y a pas de souci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je peux garantir, pour la fréquenter régulièrement, qu'elle est toujours à plus de 27 °C. Elle évolue, il y avait eu une tentative de descendre, mais cela avait été assez mal perçu, notamment parce qu'il y a des enfants et que les parents insistent pour avoir toujours 27 °C ou 28 °C, ce qui est très confortable pour les nageurs. Sur les deux piscines, pour les fréquenter assidûment, je peux vous garantir qu'on peut y nager très bien et que ce n'est pas trop froid, sinon au-dessus, cela devient assez chaud. Par contre, il y a eu de gros problèmes sur les casiers, on l'avait signalé et ils ont été en partie réparés. Je souligne



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

aussi qu'une communication a été faite il y a quelques années et qu'elle était fermée, il arrive que des piscines soient fermées pour des raisons techniques, vous en connaissez quelques-unes, mais la communication était très mal faite sur le site. J'en profite pour signaler que la Ville a fait un gros effort et qu'il y a des applications permettant de suivre l'ouverture et la fermeture des piscines. Gros efforts en cours en tout cas, Martine, que je voudrais souligner. Jacques BOUTAULT.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Oui, en effet, c'était pour vous expliquer sous forme d'explication de vote pourquoi les Écologistes s'abstiendront sur cette délibération. La réponse a déjà été donnée en partie par Benoîte, nous préférons les équipements en régie. Lors de la précédente délégation de service public, nous avons voté contre pour cette raison et également parce que le service n'était pas à la hauteur des attentes des usagers.

Compte tenu de l'amélioration de la qualité sans être encore satisfaisante, nous ne voterons pas pour. Ce n'est toujours pas en régie, nous ne pourrions donc pas voter pour, mais pour encourager les efforts et comprenant les contraintes de la Ville, sagement, nous nous abstiendrons.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Jacques, de ce fait, juste pour comprendre, c'est plutôt une position de principe sur la délégation de service public ?

Jacques BOUTAULT, Adjoint au maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

À la fois par principe et aussi parce qu'on aurait aimé, par exemple, qu'il y ait un plus fort engagement de la part de la Direction de la piscine. Je crois que les questionnaires de satisfaction n'existent pas dans la structure, c'est dommage parce que le ressenti des usagers n'est pas à la hauteur des attentes en termes de, pas de propreté, c'est vrai, mais de température de l'eau, de fonctionnement des casiers, il y a beaucoup de mécontentement. Il n'y a pas de plaintes graves, mais il me revient personnellement, même si je la fréquente moins qu'à une certaine période, des mécontentements de la part d'usagers assez réguliers, n'est-ce pas ?



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Je comprends, mais sur les autres piscines qui sont régies par la Ville, il y a toujours aussi quelques petites questions, il y a toujours des râleurs qui viennent nous dire que ce n'est pas assez chaud, que c'est trop chaud ou trop froid.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Oui, bon.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est la même température, régie ou pas régie, c'est vraiment un point qui n'est pas différencié. Martine.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je n'y vais pas, ce n'est pas moi qui fais le bilan, ce sont des gens qui y vont 3 ou 4 fois par semaine, des nageurs, depuis des années, moi je remonte. Je sais, Ariel, vous allez nager régulièrement, mais il y a quand même des gens qui ont vu l'ordre du jour et c'est ce qu'on m'a remonté, donc il faut prendre en compte aussi ce que les gens disent. Je me baigne à 13 °C, donc cela ne me gêne pas.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je ne me baigne pas à 13 °C, ou alors avec une combinaison. Point noté, mais le vote de la délégation de service public n'est pas le point. Quand on vote délégation de service public, ce n'est pas le point final. J'ai dit tout à l'heure les améliorations qu'on avait sollicitées, notamment sur la communication, c'est très frustrant d'arriver à la piscine et de la trouver fermée. Certes, il y a des impondérables, mais le fait que ce ne soit pas reporté sur le site de la piscine était très agaçant. La Ville de manière générale, la Direction de la jeunesse et des sports spécifiquement, avait demandé au service de la communication de la piscine Berlioux de faire un effort dont je note qu'il a été fait. Pas tellement pour le satisfecit, mais pour dire qu'on peut en cours d'exploitation obtenir des améliorations et des changements. Il n'y a aucune raison qui s'oppose au fait qu'on reçoive la Direction et les élus qui le souhaitent régulièrement, pourquoi pas une fois par an ou à leur demande, pour faire le point sur la satisfaction avec, pourquoi pas, un questionnaire. Elle est extraordinairement fréquentée, comme je l'ai dit, je crois que c'est la plus fréquentée d'Europe, donc on aura au moins un échantillon tout à fait représentatif si on décide de



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

faire un questionnaire. C'est tout à fait envisageable et cela ne requiert pas, à mon avis, d'être inséré au moment de la délégation de service public, mais cela peut l'être dans le cadre des relations normales qu'on entretient avec la piscine. Je vous propose que ce soit les prochains élus qui puissent procéder ainsi.

On passe maintenant au vote, si vous êtes d'accord. DJS 73. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 6 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Tout le reste, par déduction. Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On reste dans le domaine de la baignade, mais cela va être un peu plus froid, puisqu'il s'agit de la convention avec Haropa Port pour les trois 3 sites de baignade, dont le site de Paris Centre.

2026 DJS 79 Convention d'occupation du domaine public avec Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe de Seine « Haropa Port » pour les trois sites de Baignade (12^e, 15^e et Paris Centre)

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Voilà, donc il s'agit de la DJS 79, cela concerne la baignade dans la Seine. Évidemment, on ne peut pas prévoir que l'eau soit à 27 °C ou 27,9 °C. Il faut savoir qu'une partie des quais bas et la Seine sont en gestion étatique respectivement, je ne le savais pas, par Haropa Port et VNF. Donc, pour aménager et exploiter les sites de baignade, la Ville doit conventionner avec ces deux opérateurs.

La délibération vise à approuver la convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Paris et Haropa Port pour la période allant de 2026 à 2028 afin de permettre la réalisation des travaux du nouveau site de baignade Louis-Philippe entre le Pont Marie et le pont Louis-Philippe, je crois que c'est cela. Il s'agit de déplacer le site Bras Marie afin de permettre la coactivité sans arrêt de navigation et des horaires de baignade plus larges. Elle autorise également la Maire de Paris à signer la convention et engager les dépenses associées aux travaux.

Voilà, on nous demande notre avis pour engager, pour signer cette convention d'occupation.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des demandes d'intervention sur ce sujet ? Non. Eh bien moi, je me dis que je vais la voter, mais que j'ai des réserves sur ce déplacement du site de baignade, j'aimais beaucoup celui de l'an dernier. Il est fait à la demande de l'État qui a la volonté d'agrandir les moments de baignade, ce qui est bien pour les usagers. Vous vous souvenez que l'été dernier, c'était seulement le matin. La demande très forte de l'État est de permettre la coactivité avec les bateaux et pour cela, il fallait le déplacer. J'ai des réserves, mais je crois que les réserves sont balayées par la demande de la préfecture de région de déplacer le site pour permettre cette coactivité. Je pense qu'on aurait pu le faire autrement. Comme l'a rappelé Benoîte et Corine FAUGERON le sait très bien puisqu'on a participé tous les deux à une mission d'information et d'évaluation sur la Seine qui n'a pu faire qu'un constat qui, à mon avis, a été sans aucune suite. Si on peut parler de millefeuille administratif, il y en a bien un sur la Seine où il y a un empilement de compétences tout à fait terrifiant. Effectivement, il faut des conventions avec de nombreux partenaires dès qu'on fait quelque chose sur la Seine. Peut-être qu'un jour ce sera simplifié, mais ce n'est pas le cas et donc il faut faire avec les contraintes qu'on a. Voilà, pardon d'exprimer ma position.

C'était la DJS 79. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je propose qu'on fasse un suivi sur ce sujet qui nous concerne à Paris Centre puisque sur les autres sites, je pense qu'il n'y a pas de déplacement du site par rapport aux années précédentes.

On a déjà voté sur la DAC 287 tout à l'heure avec la présentation de Yohann. On change de sujet, on passe à l'attractivité économique, en l'occurrence avec une délibération qui concernerait plutôt le commerce, je crois, c'est la DAE 29 présentée bien sûr par Dorine BREGMAN



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

2026 DAE 29 Pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux d'Elogie-Siemp : garantie à hauteur de 50 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 17 648 485 €

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et tous. Mes chers collègues. Oui, c'est une délibération assez technique. On a déjà vu passer ce type de délibérations à plusieurs reprises pendant la mandature, puisqu'il s'agit d'un bailleur social qui sollicite la garantie de la Ville de Paris pour la réalisation de locaux commerciaux dans une vingtaine d'immeubles de logements sociaux, le bailleur est d'Elogie-Siemp.

Paris Centre est concerné par une seule adresse, le 226, rue Saint-Denis où, d'ailleurs, les locataires sont déjà installés, je pense, à leur grande satisfaction.

En pratique, le montant des prêts s'élève à un montant global de 17 648 485 € et nous est proposé que la Ville de Paris accorde une garantie à hauteur de 50 %, soit 8 324 242,50 €.

Je n'en dis pas plus, cela me paraît assez clair et je vous laisse en délibérer. Merci, mes chers collègues.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Dorine.

C'était la DAE 29. Pas de questions ou de demandes d'intervention ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Luc FERRY, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Excusez-moi, Monsieur le Maire, il y a une non-prise de part au vote, Shirley WIRDEN.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, bien sûr, pardon, effectivement. Il y a une non-prise de part au vote pour les intérêts avec une des parties. Je vous remercie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons avec la prochaine délibération qui concerne nos collègues, Karine BARBAGLI.

2026 DASCO 2 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (32 010 euros), subventions d'équipement (2 108 100 euros) et subventions pour travaux (363 323 euros)

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Bonsoir à toutes et tous, merci. Bonsoir, cher public. Chers collègues. On va pouvoir soutenir nos collègues avec les dotations complémentaires de fonctionnement, des subventions d'équipement et pour travaux avec de très belles subventions d'équipement pour nos 7 collèges de Paris Centre pour un montant de 96 800 €.

Ce sont des équipements qui concernent du matériel pédagogique et numérique avec des vidéos interactives et des vidéoprojecteurs interactifs, du matériel informatique, des tableaux numériques interactifs, et du mobilier et des équipements spécifiques, en particulier pour les classes de primo-arrivants et les classes ULIS, par exemple pour Charlemagne.

Également des subventions pour travaux pour un montant de 21 750 € qui concernent plutôt le renouvellement d'équipements de sécurité.

Et puis une petite dotation complémentaire de fonctionnement pour le déplacement d'un coffre-fort, et oui, il y a des coffres-forts dans les collèges de Paris Centre.

En tout cas, je vous invite à noter DASCO 2 pour un montant de 32 010 € pour les dotations de fonctionnement, 2 108 100 € pour l'équipement et 363 323 € pour les travaux pour nos collégiens.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Non, je crois qu'il y a des chances qu'on vote de manière tout à fait unanime ces beaux budgets.

C'était donc là DASCO 2. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit sur une délibération qui n'a rien à voir et qui concerne la convention entre le service informatique de la Ville et la caisse des écoles. Les caisses des écoles sont plus ou moins autonomes, en tout cas ne sont pas dans le giron de la ville et c'est pour cela qu'il faut une convention. Karine.

2026 DSIN 1 Convention de mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (DSIN et DASCO) et les Caisses des écoles - approbation signature

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Absolument, et cette convention a déjà été mise en place depuis 2020 à l'occasion de la fusion des caisses des écoles de Paris Centre. C'est donc le renouvellement de cette convention qui était arrivée à terme. À noter que toutes les caisses des écoles de Paris ont désormais sollicité cette convention que nous avions déjà.

Je vous invite à voter cette convention avec la Direction des services de l'informatique de la Ville de Paris et la caisse des écoles.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. Cela me permet de faire un mini mot pour saluer le travail que Virginie DUCHESNE aura fait comme Directrice de la caisse des écoles du 4^e puis du 4^e et du 3^e. Avant même la création de Paris Centre, les deux caisses des écoles avaient été fusionnées, ce qui n'avait rien d'une évidence puisqu'elles ont deux modes de préparation différents, liaison chaude et liaison froide. Ensuite, c'est presque « une formalité » de fusionner quatre caisses des écoles, mais enfin, cela n'a jamais été fait auparavant. Non seulement la Directrice Virginie DUCHESNE l'a fait, mais elle a été aussi pionnière pour la mise en place de nombreuses choses dont faciliter les familles où elle travaille pour une partie de son temps pour permettre de simplifier la procédure de paiement et d'inscription des parents et fusionner. Ce sont des mesures de simplification administrative, celle-ci en fait partie, cette délibération concerne un autre sujet, mais la réinscription dans le système informatique de la Ville des caisses des écoles leur permet d'avoir des adresses dans *Paris.fr*, ce n'est pas anodin. Je voudrais saluer ce travail puisque c'est la caisse des écoles de Paris Centre qui



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

a été pionnière pour tout Paris. Voilà, merci. Pardon, je faisais un petit mot de remerciement en ce dernier conseil de cette mandature.

C'était la DSIN 1, pour Direction des Systèmes d'Information et du Numérique. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On s'occupe un peu de logement et d'habitat pour mettre un peu de rythme dans ce conseil et un petit peu de débats. Je ne sais pas on en aura, mais généralement, quand Gauthier prend la parole, cela permet de débattre. Je propose de présenter les DLH 1 et 12 qui concernent différents programmes de création et de rénovation de logements sociaux.

2026 DLH 1 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat

2026 DLH 12 Modifications de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Elogie-Siemp

Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller de Paris. Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues. Au risque de vous décevoir, je pense que les interventions que je vais faire ne sont pas du tout polémiques, puisqu'il s'agit uniquement, un peu comme notre collègue Dorine BREGMAN, de modifier les garanties d'emprunt apportées par la Banque des Territoires à 3 projets de logements sociaux réalisés par Paris Habitat et par Elogie-Siemp.

Le premier projet est constitué de 9... on avait un projet que l'on connaît bien, c'est Paris Habitat. Les deux autres projets sont situés au 7, rue des Minimes et au 6, rue d'Aboukir pour Elogie-Siemp. Il s'agit uniquement de modifier les garanties d'emprunt, donc cela ne change en rien les montants des projets et le fond politique qui est porté à travers cela, bien évidemment. Merci.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bon, pas de demande d'intervention. Si, quand même, Antoine, pour le principe.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Merci, cela aurait été dommage d'avoir les dernières DLH de ce conseil de secteur sans intervention du groupe Républicains et Libéraux. Simplement, pour rester en cohérence avec le vote qu'on avait eu sur la DLH 387 du conseil du 30 novembre 2025 (j'ai révisé, je ne connaissais pas tout à fait les dates) je référerai à ceux qui veulent connaître notre position sur le sujet opéré de l'époque où on avait voté contre, puisqu'il s'agissait d'un projet pour le 9, rue Pavée, un projet très déséquilibré pour du logement ultra-social, enfin, ce n'est pas le terme, mais du PLA I, PLUS, alors qu'on voudrait davantage de PLS. Pour cette raison, en cohérence avec le vote qu'on avait eu, on va voter contre la DLH 1 et s'abstenir sur la DLH 12 qui, je crois, concerne des programmes qui avaient été votés avant notre arrivée au conseil de secteur. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je me permets, sur la rue Pavée, pour avoir beaucoup œuvré et surveillé ce programme, il est très équilibré en réalité si on compte la totalité du programme, puisqu'il s'agit d'une opération presque d'un PPP, d'un programme privé public, je crois que c'est presque la première fois, dans lequel un ensemble immobilier a été acheté par un fonds privé, Elogie-Siemp, et pour une autre partie en vente en l'état futur. C'est-à-dire que c'est le fonds qui a acheté, mais avec une restitution sur un programme spécifique de logements pour jeunes travailleurs. Sur l'ensemble de cette très belle opération, qui en plus vient revaloriser des hôtels particuliers du patrimoine de la Ville, on a vraiment extrêmement équilibré si on ne regarde pas une seule adresse, voilà. Je le dis pour avoir beaucoup travaillé sur ce sujet, mais peut-être Gauthier peut compléter. Cela ne change rien à votre vote, mais je ne pense pas que l'on puisse dire que c'est une opération déséquilibrée, elle est financièrement assez modèle en ce qu'elle permet d'associer un bailleur social et un fonds privé. Je souhaite la bienvenue à Caudalie qui s'est installé dans les locaux commerciaux de la rue Pavée, on est très contents.

DLH 1 et 12, on les vote ensemble, si vous êtes d'accord. Il y aura une non-prise de part au vote sur la 1.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Sur la 12.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ah, vous ne votez pas pareil, pardon, je pensais que vous vous absteniez sur les deux.

Alors, DLH 1 qui concerne Paris Habitat, ce sera plus simple. Qui vote contre ? 5 voix contre. Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Le reste du conseil. Je vous remercie.

DLH 12 qui concerne Elogie-Siemp. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 5 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? 1. Qui vote pour ? Le reste du conseil. Je vous remercie. Les 2 délibérations sont adoptées, tout simplement.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées.

Je vous propose que l'on continue avec la prochaine délibération qui concerne une expérimentation avec Ecomaison et c'est Dorine BREGMAN qui va nous expliquer, c'est intéressant.

**2026 DPE 2 Collecte de literie en pied d'immeuble (Paris Centre, 5e et 6e).
Prolongation de l'expérimentation et signature d'un avenant à la convention avec Ecomaison**

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Effectivement. Merci, Monsieur le Maire, cher Ariel. Chers collègues. Il s'agissait d'une expérimentation qui a eu lieu entre juin et décembre 2025 pour la collecte des literies sur l'espace public. C'est pour cela qu'avec ma casquette propreté de l'espace public je présente cette délibération, mais j'associe volontiers mon collègue Jacques BOUTAULT qui est aussi en charge du recyclage et du réemploi.

Vous allez constater que les résultats de cette expérimentation sont assez intéressants. On est à peu près 2 000 enlèvements de literie pendant cette période, cela représente 26 t.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Sur ces 2 000 enlèvements, 50 % des matelas ont pu être réemployés, le reste a été recyclé pour 35 % ou valorisé énergétiquement pour 15 %.

Ces indicateurs sont intéressants, mais pas suffisants. Je rappelle que l'expérimentation couvrait les territoires parisiens de Paris Centre, du 5^e arrondissement et du 6^e arrondissement.

Il nous est proposé dans cette délibération d'étendre l'expérimentation pour une nouvelle période de 6 mois à tout le territoire parisien en ayant une attention particulière sur un certain nombre de points, notamment sur l'élargissement des horaires de collecte, puisque dans certains cas, Ecomaison n'a pas été en mesure de collecter ces éléments de literie suffisamment rapidement et c'est donc notre Direction territoriale, en tout cas à Paris Centre, qui est intervenue avant sur la base des signalements DMR, notamment. Nous remercions tous les habitants et toutes les habitantes qui font des signalements sur l'application *DansMaRue*. L'organisme Ecomaison a besoin d'élargir ses horaires de collecte pour pouvoir être plus efficient et plus efficace.

Le deuxième point est de collecter les matelas présents sur des dépôts en mélange sur les parcours de collecte, c'est techniquement un peu plus compliqué, on va voir comment cela va se passer dans cette deuxième phase de l'expérimentation.

Et enfin de maximiser le temps de collecte avec des lieux de remisage des camions sur Paris intra-muros. Voilà.

Je vous propose de bien vouloir en délibérer.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Dorine. Avec deux enseignements intéressants que tu as cités. Encore une fois, Paris Centre a été cobaye, en tout cas plutôt laboratoire d'innovation avec le 5^e et le 6^e. D'autre part, je note avec un sourire que ce qui a un petit peu empêché l'opération de fonctionner à plein, c'est que notre Direction territoriale de propreté a été plus rapide, a été parfois trop rapide dans l'enlèvement des matelas, il fallait qu'ils attendent d'être ramassés pour l'expérimentation, mais ils ont été plus rapides, on peut leur rendre hommage aussi et voir comment concilier l'innovation sans durée trop longue de stationnement des matelas dans la rue. En tout cas, bravo. Merci.

Je vous propose de voter cette délibération, cette extension en dehors de Paris Centre, finalement à tout Paris. C'est la DPE 2. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons avec une délibération qui concerne les seniors. C'est naturellement Catherine TRONCA qui présente les deux prochaines, la DSOL 5.

2026 DSOL 5 subventions (20 000 €) à six associations pour leurs actions facilitant l'accès aux droits et participant au renforcement des actions de culture et de loisirs à destination des seniors parisiens

2026 DSOL 7 Signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Ville de Paris et les M2A (Maisons des Aînés et des Aidants). Participations au titre de l'année 2026 au titre des CLIC

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir, cher public, chers élus. Ce sont deux délibérations assez techniques et que nous avons déjà votées exactement au même moment l'année dernière.

La DSOL 5 est une subvention que l'on attribue à 6 associations pour leurs actions facilitant l'accès au droit et participant au renforcement des actions de culture et loisirs à destination de nos seniors parisiens. Je vous parle de celle-ci, cette attribution concerne à Paris Centre le Club Saint-Denys-au-Marais que vous connaissez bien et qui bénéficie d'une subvention de 1 500 € pour ses actions de loisirs, de lien social, de sorties culturelles à destination des seniors très localisés à leur arrondissement.

La DSOL 7 est la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Ville de Paris et les M2A/DAC, participation au titre de l'année 2026 de CLIC, de nombreux acronymes que vous connaissez par cœur, je ne vais pas vous les détailler. L'attribution globale du financement est de 3 586 962 € pour l'année 2026. À Paris centre, cette délibération concerne la M2A/DAC Paris Centre qui est portée par l'association Autonomie Paris Saint-Jacques qui couvre Paris Centre, le 5^e et le 6^e arrondissement et qui va bénéficier d'un financement de 571 560 € un petit peu augmenté par rapport à l'année dernière, car dans cette subvention il y a des mesures de revalorisation salariale pour renforcer l'attractivité de ces métiers du secteur.

Mesdames, Messieurs, je vous prie de bien vouloir en délibérer et de voter favorablement.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. On n'a qu'un regret pour la Maison des Aînés des Aidants, c'est qu'elle ne soit pas chez nous.

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Cela va venir, on y travaille.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est la DSOL 5. Pas de questions ? La DSOL 7 présentée dans la foulée, les CLIC, effectivement, et les clac (j'étais obligé de la faire). Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Nous passons aux vœux et aux questions orales.

Qui présente le vœu ? C'est Florent GIRY, je crois, qui toujours en fin, mais il n'y avait pas de délibération sur la voirie à ce conseil, alors il présente le vœu sur les travaux potentiels de la... Pardon, il manque une délibération ?

Jean-Paul MAUREL, Délégué de Paris Centre en charge de la transition écologique du bâti et des constructions publiques

La DLH 30.

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Oui, mais Véronique LEVIEUX n'est pas là. Sur la protection civile.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Un instant. Je propose une minute d'interruption de conseil.

Le conseil est interrompu [1:06:59.6].



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Le conseil reprend [1:07:31.1].

Pardon, excusez-moi, je l'ai sautée, je ne l'ai même pas vu, c'est de ma faute, sa rapporteuse, Véronique LEVIEUX n'étant pas là.

2026 DLH 30 Attribution d'une aide en nature à l'association Protection Civile Paris Seine (PCPS) pour la mise à disposition de locaux situés 26, rue Saint-Roch - Paris 1er

C'est la DLH 30 qui concerne une aide en nature sous la forme de la mise à disposition d'un local que vous connaissez sans doute, c'est le local dont la Protection Civile Paris Seine dont elle disposait rue Saint-Roch. Je crois que c'est lié au très beau chantier de la crèche Saint-Roch qui a réouvert aux premiers jours de janvier. Je ne sais pas si on l'a dit, la crèche Saint-Roch a réouvert, on a fait l'annonce après 2 ans – 2,5 ans, enfin, quelques années de travaux, 3 ans, même. Elle est très belle, on peut dire cela, c'est factuel. C'est un magnifique bâtiment art déco, c'est sans doute la crèche qui est de l'art en ce qui concerne les crèches, mais c'est normal puisque les travaux viennent de s'achever. Si les élus veulent la visiter, ils sont les bienvenus, on pourra organiser des visites. Elle se remplit petit à petit, elle est vraiment très moderne et fonctionnelle et belle aussi puisque c'est un entretien de patrimoine.

Ces travaux ont eu un certain nombre de conséquences, dont, je crois, celui de débarrasser la Protection Civile Paris Seine de son local. Ils y retournent et donc cette convention, finalement, rétablit tout simplement une mise à disposition qui avait lieu avant.

Pour être allé les voir il y a quelques années dans ce local qui leur sert pour entreposer du matériel et pour prendre les démarrages des maraudes, je crois qu'on votera tout à fait unanimement le fait de le mettre à disposition gratuitement, ce qui constitue une aide en nature qu'on nous demande de voter pour la Protection Civile Paris Seine.

C'est la DLH 30. Pardon, Jean-Paul, tu as une question.

Jean-Paul MAUREL, Délégué de Paris Centre en charge de la transition écologique du bâti et des constructions publiques

Juste pour dire que je ne participerai pas au vote. Ma fille Daphné étant la Directrice générale de la Protection Civile Paris Seine, je pense qu'il est plus correct que je ne participe pas au vote.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Merci de cette précision et merci à ta fille pour son travail. J'avais oublié.

C'est donc la délibération DLH 30. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 1. Elle est donc adoptée à l'unanimité des participants.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Il fallait quand même un petit peu de *happening* dans ce conseil, vous l'avez eu sur cette délibération oubliée et très belle. Je redonne la parole à Florent avant même qu'il ait pu commencer à la prendre pour vous présenter un vœu qui concerne les travaux de la station de métro Saint-Paul Le Marais.

VŒUX

VPC 2026 01 Vœu déposé le groupe Paris en Commun relatif à la remise en chantier du projet de réaménagement de la station Saint-Paul (ligne 1)

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Merci beaucoup. Bonsoir à tous. Je n'aurais jamais cru dans cette mandature présenter un vœu à 20 h 19 !

Rires.

Mais je n'en suis pas mécontent !

On parle de la station de métro Saint-Paul de la ligne 1. Cela fait des années que le conseil de quartier Archives et plus récemment Seine interpelle la mairie, la RATP, France Mobilités sur le manque de confort et de fonctionnalités de cette station qui est, il est vrai, assez exigu par rapport aux flux, ce qui provoque un gros inconfort pour les voyageurs, d'autant que c'est la station de métro recommandée pour accéder au Marais au titre de l'affichage touristique.

Ce vœu est assez simple. Pourquoi maintenant ? Parce que la RATP nous a indiqué avoir une fenêtre d'opportunité pour défendre ce projet vis-à-vis de son commanditaire Île-de-France Mobilités dans le cadre de l'identification de la programmation de travaux dans les prochaines années qui apparemment est en cours de rédaction. C'était donc le bon moment pour appuyer cette demande.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Voici donc un vœu qui, je l'espère, sera voté à l'unanimité pour appuyer la demande d'étude et de réalisation de ce projet qui vise à réorganiser les espaces pour améliorer la fluidité, qui vise à libérer un espace central d'accueil et de vente aux voyageurs et aussi, idéalement, la création d'un nouvel accès depuis l'espace public pour diluer les flux et faciliter la gestion de tout cela. C'est un vœu qui vise à rappeler notre intérêt pour ce projet et en espérant que cela puisse être inscrit dans la programmation des travaux d'Île-de-France Mobilités.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Florent. Pour les vieux élus, j'ai du mal à me qualifier comme cela, les vieux élus du 4^e, je regarde Corine.

Rires.

Corine et moi sommes de vieux élus du 4^e arrondissement, surtout moi. On a le souvenir, je pense que Corine l'a aussi, d'avoir déjà examiné des travaux prévus pour la station de Saint-Paul Le Marais avec une sortie qui avait déjà été positionnée, je crois, rue Malher, de mémoire, et ces travaux n'ont pas eu lieu, on le regrette. C'est Florent, dans nos discussions régulières avec la RATP, qui a demandé où en étaient les travaux. C'est une station très étroite et qui en plus ne bénéficie pas du tout d'accessibilité. On a posé la question et on a découvert que ces travaux avaient tout simplement disparu des plans du dernier contrat d'Île-de-France Mobilités. C'est pour cela qu'en discutant avec la RATP on a trouvé qu'il y avait d'autres gens que nous, dont le conseil de quartier que tu as cité, qui s'alarmaient du fait que ces travaux n'étaient pas faits.

Tu ajoutes, je crois que tu l'as dit aussi dans le vœu, d'en profiter pour faire aussi une mise en accessibilité. En principe, il est possible, même si c'est compliqué, de faire un ascenseur sur le parvis Saint-Paul, il en faudrait deux puisqu'il y a deux quais qui ne sont pas reliés. On ajoute à ce vœu, je crois, la volonté qu'à la faveur de ces travaux déjà programmés, cette station puisse être mise en accessibilité, ce qui reste encore trop rare pour les stations de métro.

Je ne sais pas s'il y a des questions ou des demandes, mais peut-être qu'on peut voter à l'unanimité ce presque dernier vœu de la mandature, si vous en êtes d'accord. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Unanimité, merci beaucoup.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

J'allais presque nous applaudir. On peut nous applaudir.

Applaudissements.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Il y a peut-être un dernier vœu. Je ne sais pas, Corine, si tu veux maintenir ce vœu.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Absolument ! Je suis vieille et résistante.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je te laisse le présenter très rapidement, sachant qu'on a eu une commémoration ce matin avec les porte-drapeaux, qu'on en a discuté et qu'il nous a semblé non pertinent. Enfin, si tu veux le présenter présente-le, c'est ton droit.

VPC 2026 02 Vœu déposé Corine Faugeron relatif au rangement des drapeaux

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je me présente tout de même, puisque je me dis que pour la prochaine mandature ce sera déjà acté et ce serait bien. Je demande juste qu'il y ait une armoire où les porte-drapeaux peuvent, s'ils le désirent, déposer leurs drapeaux sans être obligés de repartir avec. Je ne sais pas si vous le savez, mais cela pèse un peu, un drapeau, et comme maintenant on est Paris Centre et que toutes les cérémonies ont lieu principalement ici à Paris Centre, il faut que les porte-drapeaux qui habitent le 1^{er}, le 2^e ou le 4^e transportent leur drapeau jusqu'ici. C'est lourd et les porte-drapeaux ne sont plus tous très jeunes, donc je trouvais que c'était bien qu'ils aient un endroit où ils puissent les déposer et les retrouver. Voilà, c'est tout simple. C'est un peu bête un vœu pour une armoire, parce que c'est une armoire dont les clefs devraient être confiées à tous les porte-drapeaux, ainsi, ils y mettent ou pas leurs drapeaux. C'est juste un peu simple, c'est de la solidarité pour les remercier aussi de toujours être là pour porter les drapeaux, c'est quand même important, je voulais les remercier.

Notre Maire a fait une *interview* où on lui demande quelle est sa devise et on me demande quelle est la mienne. Je reprends la devise de Sarah Bernhardt : « Quand même ». Ce n'est pas parce qu'on m'a dit qu'il y avait une armoire, ce qui n'est pas vrai puisque quand j'ai cherché, je ne l'ai pas trouvée...

Plusieurs élus prennent la parole simultanément.

Donc quand même, je porte ce vœu et je pense que c'est important pour la suite pour nos porte-drapeaux.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je vois qu'il y a des gens qui lisent l'Indépendant de Paris Centre. Ce n'est pas bête, mais ce n'est pas pertinent. Je vais laisser Yohann répondre, sachant qu'on a profité de la cérémonie de la commémoration ce matin pour remercier les porte-drapeaux. On le fait à chaque cérémonie, mais plus généralement, c'est l'occasion que tu nous donnes, en effet de remercier tous les porte-drapeaux pour ce travail de tenir leurs drapeaux qui n'est pas évident, qu'il pleuve ou qu'il vente et ce matin il pleuvait très fort. Peut-être pour te répondre pourquoi de notre point de vue ce vœu n'a pas de sens. Tu viens de présenter le vœu, je crois que Yoann va te répondre.

**Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et
environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de
l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap**

Avant d'avoir la réponse que cela n'a pas de sens, j'en profite aussi pour dire que quelquefois il est bien de proposer des sièges à nos porte-drapeaux, car lors des cérémonies, il y a toujours de longs discours.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Corine, mais il y a un Adjoint à la mémoire qui, je crois, prend très grand soin des porte-drapeaux. Ils ne souhaitent pas être assis, je vais laisser l'Adjoint répondre. C'est la délégation, Yohann.

**Yohann ROSZEWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la
lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine**

Ce sera l'objet de ton prochain vœu, peut-être. Chère Corine, Monsieur le Maire, cher Ariel. Pour te répondre, je profite de ce vœu pour moi aussi remercier toutes les associations mémorielles qui sont très fidèles à nos nombreuses cérémonies. Depuis 6 ans, nous en avons organisé énormément, sûrement plus que tous les autres arrondissements puisque nous avons repris, comme vous le savez, toutes les cérémonies de l'ensemble des quatre arrondissements.

Et puis, nous ne nous contentons pas des cérémonies mémorielles dans notre relation avec les associations mémorielles, puisque nous avons réussi à créer un comité d'entente avec

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

lequel nous sommes très régulièrement en contact, notamment pour préparer ces cérémonies et nous les réunissons très régulièrement, chaque semestre nous organisons un déjeuner de travail avec les associations. Inutile de te dire que ces associations, quand elles ont des demandes à nous faire, elles nous les font évidemment directement. Nous-mêmes les questionnons sur leurs besoins et y répondons dans la mesure du possible.

Effectivement, sur la forme, je ne comprends pas qu'une telle question puisse devenir un vœu, c'est comme mettre des chaises, tout peut devenir des vœux alors qu'il y a des chaises. Tu peux aussi poser la question à l'Adjoint concerné ou à la Direction générale des services plutôt que d'en faire un vœu.

A fortiori, sur le fond, il n'est pas pertinent, comme on l'a évoqué, comme on a essayé de te le faire comprendre, puisque ce placard existe, car l'ARAC stocke son drapeau depuis plusieurs années dans ce placard du premier étage, c'est vrai, on me l'a encore confirmé ce matin. Donc, je peux aussi te dire...

Plusieurs élus prennent la parole simultanément.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Allez, c'est Yohann qui a la parole, s'il vous plaît.

Yohann ROSZEWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Suite à ton vœu, j'ai aussi consulté le Président du comité d'entente, Pierre BOURGEOIS, que je salue également, qui m'a confirmé que c'était une demande non pertinente. Il a interrogé lui-même les autres associations, ce qu'on avait déjà fait et il n'y a à ses yeux qu'une seule association qui est demandeuse de stocker son drapeau, c'est l'ARAC, donc Arlette CIEUTAT, qui m'a reconfirmé ce matin que son drapeau était stocké dans ce placard du premier étage mis à leur disposition. Elle est quand même assez étonnée que je puisse lui poser cette question.

Donc, vœu non pertinent sur la forme et sur le fond.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je ne sais pas si tu acceptes de le retirer, sinon...



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Non.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

... il ne sera pas voté, puisque le principe est de ne pas voter les vœux qui sont non pertinents.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je suis désolée, je n'ai pas inventé cela, je n'ai pas de drapeau, ce n'est pas mon problème, c'est parce que j'ai eu une demande.

Yohann ROSZEWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Tu ne l'as pas précisé ?

Brouhaha.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Chacun a pu être entendu, je vous propose qu'on termine le débat. Corine, pour 30 secondes, s'il te plaît.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Ce matin, concernant l'armoire, on m'a dit qu'elle allait sans doute être remontée au premier étage, donc elle n'existe pas encore. Cela m'a été dit par la mairie, pas par des voix, par la mairie.

Brouhaha.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Elle est du côté des toilettes !

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

S'il vous plaît, je vous propose, Corine, chacun a pu s'exprimer, je ne t'ai pas vue, tu as parfaitement le droit, je ne t'ai pas vue ce matin à la cérémonie, j'ai vu toutes les associations mémorielles et nos porte-drapeaux.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Non, pas ce matin à la cérémonie, j'étais là avant...

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Tu as parfaitement le droit !

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

... pour apporter le drapeau et il n'était pas dans l'armoire...

Brouhaha.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Attendez ! C'est la fin de ce conseil, c'est dommage qu'il se passe de cette manière-là. Allez, un peu d'ordre, un peu de dignité.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

... parce qu'il n'y avait pas d'armoire.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous étions ce matin avec l'ensemble des porte-drapeaux et l'ensemble des associations, nous avons pu revérifier à nouveau qu'ils n'avaient aucun problème de stockage. Je voudrais qu'on termine sur le remerciement unanime de ce conseil pour les porte-drapeaux, pour les associations mémorielles qui font un travail phénoménal. Merci beaucoup.

Applaudissements.

Et s'il faut voter, on vote. Est-ce qu'il faut voter sur le vœu ?

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je vais être la seule à voter.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Eh bien d'accord, passons aux voix. Qui vote contre ce vœu non pertinent ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Eh bien, tu auras le dernier vote de cette mandature, merci à toi.

Après vote à main levée, le vœu est rejeté à l'unanimité des participants.

Je vous propose, comme je l'ai annoncé tout à l'heure...

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je constate qu'il y a eu quand même 10 votes contre.

Brouhaha.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Tu vas pouvoir nous le dire, je vous propose de nous retrouver de manière plus conviviale autour d'un buffet dans la salle de derrière.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Et ma question au Maire ?



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Brouhaha.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pardon, Martine ! C'est Martine qui a le dernier mot. Dans ma hâte d'aller trinquer, j'ai tenté, écoutez, cela se tente !

Brouhaha.

Martine, pardon. Sous la vigilance de Martine, une question orale sur un point qui est tout à fait pertinent. Je te propose de la poser.

QUESTION ORALE AU MAIRE DE PARIS CENTRE

QPC 2026 01 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Martine Figueroa, relatif aux mesures de régulation de la file d'attente devant le commerce « L'Appartement Sézane » – Paris 4

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Monsieur le Maire...

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

S'il vous plaît, encore 4 minutes de conseil.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Le commerce L'Appartement Sézane situé 33, rue des Blancs Manteaux dans le 4^e arrondissement connaît des périodes d'affluence générant une file d'attente sur l'espace public.

Ma question et proposition, Monsieur le Maire, nous sommes conscients des enjeux de tranquillité publique et de circulation piétonne dans Paris Centre, je vous propose d'engager une série de mesures destinées à prévenir les nuisances et à garantir une gestion responsable de l'espace public.

L'objectif est d'assurer une file d'attente fluide, sécurisée et non obstructive, de préserver la tranquillité du voisinage, de maintenir un passage piéton conforme aux recommandations d'accessibilité et de réduire les attroupements et les nuisances autour des commerçants.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Une des propositions à destination du commerce et de la mairie de Paris Centre : organisation de la file, mise en place de potelets à sangle pour matérialiser la file et éviter les débordements, orientation de la file le long de la façade en laissant un passage piéton d'au moins 1,40 m, installation d'une signalétique claire (début de file, consignes de respect du voisinage, temps d'attente estimé), gestion humaine, présence d'un régulateur de fil aux heures de forte affluence, accueil information/fluidification/prévention des attroupements/rappel des règles de respect du voisinage, peut-être un outil numérique, mise en place d'un système de QR code permettant aux clients d'attendre hors de la file physique, possibilité de proposer des créneaux horaires lors des pics d'affluence.

Pour la mairie, si nécessaire, l'étude d'une autorisation d'occupation temporaire en cas de flux exceptionnel.

Dans ma conclusion, je dirais que le commerce L'Appartement Sézane doit s'engager pleinement à garantir une gestion responsable de son influence et à préserver la qualité de vie du quartier. Les mesures à mettre en place visent à concilier activité commerciale, tranquillité publique et respect de l'espace partagé.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Dorine, je crois, pour répondre et peut-être juste avant, Julien qui voulait intervenir sur cette question.

Julien ROUET, Conseiller de Paris Centre

Merci, Ariel, puisque j'habite au 31, rue des Blancs Manteaux, donc j'habite au-dessus de Sézane, je connais bien le sujet et je pense qu'avant de poser une question il faut aller sur place.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je suis allée sur place.

Julien ROUET, Conseiller de Paris Centre

Oui, moi j'y habite et j'y suis tous les jours.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

D'accord.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Julien ROUET, Conseiller de Paris Centre

Quand il y a du monde : il y a des potelets ; il y a la présence de quelqu'un pour réguler la file d'attente ; il n'est pas impossible, même avec les potelés, de mettre 1 m² de passage puisque tu as la station Vélib' juste derrière ; il y a une signalétique claire en début de file, en milieu de file, puisque la file est coupée en deux pour que nous puissions rentrer chez nous au 31, rue des Blancs Manteaux.

Le vrai sujet de cet endroit est la station de Vélib'. On a déjà discuté au conseil syndical avec la mairie à ce sujet, le problème est la station de Vélib' qui bloque la sortie de l'immeuble, notamment quand vous avez des vélos ou des poussettes. Je pense que c'est même dangereux pour le SAMU, car pour eux cela peut être compliqué d'entrer dans l'immeuble à cause de cette station de Vélib'.

En tout cas, avec Sézane, l'immeuble a bien travaillé avec l'Event [1:25:56.6], tout ce que tu as dit existe. On en revient toujours au même problème, le Marais est en surtourisme total, on le voit aussi dans la rue du Temple, il y a une boutique qui est tout le temps pleine, il y a tout le temps la queue dehors. Comment peut-on le résoudre ? On aura des propositions sur ces sujets-là.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Avant que Dorine te réponde, je me permettrai d'aller voir les commerçants qui m'ont sollicitée. Je leur dirai d'aller te voir, je leur donnerai tes coordonnées pour leur dire qu'il n'y a aucun problème avec cette queue dans leur boutique.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose qu'il y ait quand même une réponse de l'Adjointe au commerce, au tourisme également, sur un sujet qui n'est pas nouveau, on a des queues qui débordent un peu partout, c'est un vrai sujet. Peut-être Dorine pour répondre, pour le reste, en débattre en dehors du conseil de Paris Centre.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Oui, merci, Ariel. Merci, chère Martine FIGUEROA d'avoir évoqué le sujet. Notamment, parce que cela va me permettre de faire une synthèse sur ces problématiques d'occupation de l'espace public à Paris Centre. Évidemment, comme l'a dit Julien, comme on le constate



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

tous et toutes, puisque nous sommes des habitants des différents quartiers de Paris Centre, oui, nous avons un problème de suroccupation de l'espace public qui n'est pas seulement lié au tourisme, qui est aussi lié à de nouvelles façons de commercer, c'est le premier élément de constat. Faire la queue ou être en file d'attente est une tendance organisée par les commerçants parce que c'est une source d'attractivité. C'est-à-dire que dès que l'on voit une file d'attente dans la rue, on est forcément attiré, on se dit que c'est un commerce qui a du succès et le succès va au succès. Comme chacun sait, on entre plus volontiers dans un restaurant qui est plein que dans un restaurant où il n'y a personne et cela fonctionne aussi pour d'autres types de commerce.

Parfois, ces files d'attente se passent très mal, mais cela se passe bien à L'Appartement Sézane où c'est très régulé. On a eu des exemples d'attroupements aux Halles à l'occasion de l'inauguration d'un *fast-food* de poulet croustillant, on va appeler cela comme ça, on a eu les *meet-up* de certains influenceurs sur TikTok ou sur les réseaux sociaux qui tout à coup créent quasiment des émeutes et la plus récente a eu lieu le 14 janvier rue de Rivoli devant le café La Favorite, on peut faire des recherches sur les réseaux sociaux si on a envie de voir les vidéos.

Il y a aussi des événements plus calmes et on a eu presque 1 km de queue autour du pâté de maisons Filles du Calvaire, au boulevard des Filles du Calvaire et rue Comines à l'espace Comines parce qu'une influence lançait une nouvelle marque de Matcha thé et est ensuite allée s'installer à La Savane. Je souris, mais en réalité, on n'a pas à en sourire parce qu'effectivement, c'est une source de nuisances pour la vie quotidienne des habitants.

En revanche, on a d'autres files d'attente qui se passent très bien, on a notamment des pâtisseries très connues et qui ont beaucoup de succès, je prends l'exemple de Cédric GROLET, mais il y en a d'autres, qui gèrent très bien leur file d'attente et sur lesquels on n'a pas de remarques particulières, peut-être aussi parce qu'on a un peu moins d'habitants avenue de l'Opéra au pied de la boutique de Cédric GROLET que rue des Blancs Manteaux précisément dans le Marais.

La mairie de Paris Centre a toujours été très attentive. Je rappelle qu'avec mes collègues, qu'il s'agisse de Florent GIRY, de Benoîte LARDY, de Karine BARBAGLI ou de Jimmy BERTHÉ, nous recevons toutes les demandes d'occupation de l'espace public, que nous les instruisons avec le plus grand soin, que nous portons d'énormes restrictions et que par ailleurs, il y a de grands établissements culturels, comme Notre-Dame de Paris ou comme le Grand Rex dans un autre registre, qui organisent très bien leurs occupations de l'espace public pour des premières ou des inaugurations.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Pour tous les autres commerces, ils doivent demander des autorisations spécifiques et je pense qu'il faut, a fortiori, aller encore plus dans ce sens-là. Nous le faisons à Noël quand les boutiques veulent installer les petits chariots de vente de chocolats sans que ce soit vendu puisque parfois il s'agit des boutiques de luxe de la place Vendôme qui organisent le service de thé, café et chocolat à leurs clients. Nous avons la volonté, par exemple, de faire payer l'usage de l'espace public, y compris en amont, quand il s'agit d'occupations illégales.

L'idée est de lutter le plus possible contre l'improvisation et de faire le plus possible de la pédagogie auprès des commerçants. De ce point de vue, évidemment que la mairie de Paris Centre est tout à fait d'accord pour recevoir les gérants de L'Appartement Sézane. Même si Julien ROUET nous assure qu'un processus de concertation s'est déroulé entre les habitants de l'immeuble et le gérant du commerce, cela n'empêche pas la mairie de se pencher sur le sujet dans un deuxième temps et de vérifier tous ces points, de leur rappeler les conditions et les contraintes des autorisations d'occupation de l'espace public qu'ils sont censés demander. D'autres boutiques le font, je pense à la boutique Polène rue de Richelieu qui a elle aussi une gestion beaucoup plus rigoureuse de ses files d'attente.

Voilà, tout simplement, c'est le travail quotidien d'une Adjointe au commerce. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup pour cette réponse, c'est un sujet intéressant et sur lequel il y a eu beaucoup de travail, Dorine en rend compte ici. Comme l'a dit Julien, peut-être Martine et Dorine, c'est un sujet qui va susciter sûrement d'autres débats qui auront lieu en dehors de cette salle, puisque c'est le dernier conseil de cette mandature, mais qu'il y a une campagne électorale qui est ouverte et qu'à n'en pas douter, chacun et chacune aura des propositions à faire dans ce débat et c'est très sain.

Je souhaite à tous ceux qui sont engagés dans une campagne, une très bonne campagne et à ceux qui n'y sont pas engagés, d'en profiter.

Rires.

Je vous propose de vous retrouver pour un pot très consensuel avant de retourner chacun et chacune à ses occupations de campagne ou non.

Je vous remercie pour ce dernier conseil de Paris Centre. Je vous dis encore un dernier mot, pendant ces 6 années, il y a eu des moments d'explications, d'explications plus franches que d'autres avec des mots peut-être plus hauts que les autres à certains



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

moments, mais je suis assez fier de la cohésion de ce conseil de Paris Centre, de la tenue de ce conseil de Paris Centre. Je ne sais pas si c'est partout pareil, j'en doute, en tout cas dans toute la France, je voudrais pour cela vous remercier et souhaiter que dans cette campagne aussi chacun puisse faire valoir ses idées et ses arguments toujours dans le respect de l'autre. Je vous remercie.

Applaudissements.

La séance est levée à 20 h 42.

Ariel WEIL Maire de Paris Centre	Dorine BREGMAN Secrétaire de séance
	